



Le Président Directeur Général

Paris, le 31 mars 2021

Relevé de Décision
Lettre de politique Qualité de Vie au travail 2021-2024

Madame, Monsieur,

Depuis de nombreuses années, notre entreprise concilie performance économique, qualité du dialogue social et développement durable. Ceci pour le bien de nos clients, de nos collaborateurs et de nos partenaires. C'est une ambition que nous partageons toutes et tous et qui marque notre différence. C'est aussi mon engagement personnel en tant que Président d'Orange.

Cette ambition nous oblige. Forts du travail accompli, nous devons continuer à intégrer davantage **les enjeux liés aux nouvelles formes de travail que nous voyons apparaître et tirer les enseignements de la crise pandémique**. Nous **devons poursuivre les adaptations de notre Groupe** en portant la plus grande attention à toutes nos parties prenantes : nos collaborateurs, nos partenaires et aussi nos sous-traitants. Notre politique de santé, de sécurité de prévention et de qualité de vie au travail est au cœur de cet enjeu. **C'est une priorité qui doit nous conduire en permanence à faire progresser notre stratégie de prévention**.

En prenant appui sur **un dialogue social soutenu**, nous devons enrichir notre politique contractuelle envers nos collaboratrices et nos collaborateurs partout où notre Groupe est présent. D'ores et déjà, l'ensemble de nos accords sociaux en France, mais aussi notre accord Santé Sécurité Monde ou notre Accord Mondial sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes au sein du Groupe définissent un cadre global qui applique et complète les grands standards internationaux, et les lois en vigueur dans chacun des pays. Forts de nos résultats, de notre histoire, et du socle des actions engagées avec vous, il nous appartient de poursuivre et d'adapter la politique conduite ces dernières années. **Notre objectif est clair : garantir la sécurité des salariés, protéger leur santé et améliorer la qualité de vie au travail**.

Pour cela, je souhaite que toutes les dispositions soient prises pour accompagner chacune et chacun dans le cadre des évolutions envisagées. Il est important d'agir en amont des transformations - associer ceux qui sont concernés - pour en prévenir les risques éventuels. Notre responsabilité est aussi d'en suivre les conséquences dans le temps. **C'est ainsi qu'ensemble nous construirons l'entreprise de demain**.

Pour atteindre cette ambition, chaque composante du Groupe doit évaluer ses pratiques et définir, au regard des principes généraux adoptés par Orange, une politique de prévention qui **permette d'abord d'éviter les risques identifiés et d'en corriger les effets lorsque, malgré l'action de prévention, ils se manifestent**. Le succès de cette démarche est l'affaire de toutes et de tous.

.../...



L'Assemblée Générale a adopté au mois de mai 2020 la raison d'être d'Orange : « l'acteur de confiance qui donne à chacune et à chacun les clés d'un monde numérique responsable ». Cette raison d'être, nous l'avons élaborée et pensée ensemble au terme d'un processus de co-construction de plusieurs mois. Si j'en suis aujourd'hui le garant, je sais pouvoir compter sur la responsabilité de chacune et de chacun d'entre vous pour partager cette ambition pour notre Groupe.

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Stéphane Richard".

Stéphane Richard

Diffusion : Comex Orange